

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance extraordinaire du 12 décembre 2011

L'an deux mille onze, le douze décembre, le Conseil de la Communauté de Communes du Sauveterrois s'est réuni à la salle des fêtes de Sauveterre de Guyenne, sur convocation de Monsieur Yves d'Amécourt, Président, en séance extraordinaire.

Présents : Serge RIZETTO (Castelviel), Patrick MAUMY, Christiane DULONG (Daubèze), Didier LAMOUREUX, Annie POSSAMAI (Gornac), Bruno LIMOUZIN, (Mourens), Serge DURU, Eric TINTURIER (Saint Brice), Bernard REBILLOU, Jean GOUDIN, (Saint Félix de Foncaude), Chantal DALLA LONGA, Francis LAPEYRE, (Saint Hilaire du Bois), André GOUACHE, (Saint Martin du Puy), Nicole BONNAMY, Henri HONEGGER (Saint Sulpice de Pommiers), Yves d'AMÉCOURT, Claude LUMEAU, Luc HÉRAULT, Rémi BALLARIN, Gilles BUSSAC (Sauveterre de Guyenne), Philippe BRY, (Caumont), Anne BLONDEL, (Coirac), Sylviane LANGEL, Jean-Marie VIAUD (Mauriac), Daniel BARBE, Florent MAYET, Daniel PALUDETTO (Blasimon), Emmanuel BATAILLE, Jean Paul POUJON (St Martin de Lerm) .

Absents ayant donné pouvoirs : Catherine DAKIR pv à Anne BLONDEL, Denis MARNIESSE, pv à Philippe PAGOTTO.

Absents excusés: Christiane FOUILHAC (Castelviel), Yves RAYNE, Bernadette BOGET (Cleyrac) ; Denis MODET (Mourens), Martine LOPEZ (St Martin du Puy).

Le Conseil est accueilli par le Maire de la Commune et son Conseil Municipal.

ACCEPTATION DE NOUVELLES COMMUNES

Monsieur le Président informe que la date du 12 décembre a été donnée par Madame la Sous-préfète, aux communes des CDC du Pays de Pellegrue et du Monségurais, dont la population est inférieure à 5000 habitants, comme date limite pour faire des propositions à titre individuel, afin qu'elles puissent être prises en compte dans le SDCI, lors de la dernière réunion de la CDCI du 15 décembre 2011.

A cet effet, il présente la nouvelle carte qui matérialise les communes qui ont posées candidatures pour intégrer la CDC du SAUVETERROIS. Il s'agit des communes :

SOUSSAC- CAZAUGITAT – ST FERME et SAINT ANTOINE DU QUEYRET dans la CDC du Pays de Pellegrue, et de CASTELMORON D'ALBRET- LANDERROUET S/ SEGUR – MESTERRIEUX – NEUFFONS – COUTURES S/ DROPT- LE PUY – DIEULIVOL – COURS DE MONSEGUR – SAINT SULPICE DE GUILLERAGUES et SAINTE GEMME dans la CDC du Monségurais.

Après s'engage une discussion,

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire accepte à la majorité le rattachement de ces 14 communes et demande à Monsieur le Préfet de retenir la date du **1^{er} janvier 2014** pour la mise en place de ce schéma.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20 h 30.

Prochain Conseil Communautaire :

- Mercredi 21 décembre à 18 h 30 à Gornac, suivi du traditionnel dîner avec l'ensemble du personnel.

